

Commissaire de l'Intendance

De l'Intendance de la ville de Paris

P. Les relations que les habitants de cette ville ont eues avec les étrangers au point de vue de leur commerce et de leur industrie ont de tout temps été l'objet de l'attention particulière de l'Administration.

L'Etat de la population de cette ville pendant l'année 1782 a été de 542,000 habitants. Le nombre des étrangers qui ont été admis dans cette ville pendant l'année 1782 a été de 12,000 personnes. Le nombre des étrangers qui ont été admis dans cette ville pendant l'année 1781 a été de 10,000 personnes. Le nombre des étrangers qui ont été admis dans cette ville pendant l'année 1780 a été de 8,000 personnes.

Le Commissaire de l'Intendance

Paris le 15 Mars 1783

Monsieur le Ministre

Paris

